**Candidat : pourquoi passer par un cabinet de recrutement ?**

****

**Très présents sur le marché du travail, les cabinets de recrutement présentent un intérêt majeur pour les candidats à la recherche d’un emploi. Ils sont présents dans les forums de l’emploi, les sites Internet spécialisés ou à travers les réseaux sociaux, leur action est multiple et prisée des entreprises. Découvrez le rôle des cabinets de recrutement et l’aide précieuse ...**

**1. Multiplier ses chances de trouver un emploi**

En tant que candidat, passer par un cabinet de recrutement, c’est multiplier ses chances de trouver un emploi, sans pour autant multiplier ses recherches. C’est le cabinet de recrutement qui travaille pour vous, c’est donc l’occasion d’obtenir un poste plus facilement et plus rapidement. Ce travail en amont permet au candidat de se concentrer sur ses entretiens d’embauches, entre autres.

**2. Valoriser sa candidature grâce à un cabinet de recrutement**

En étant répertorié auprès d’un cabinet de recrutement, le candidat bénéficie d’une légitimité supplémentaire pour l’entreprise. En effet, un cabinet de recrutement, lorsqu’il ajoute un talent à son répertoire, vérifie les diplômes et les références de ce dernier.

Ainsi, l’entreprise sait que quand le cabinet de recrutement lui présente un candidat, celui-ci a déjà été validé par des professionnels du recrutement et que son CV est véridique.

**3. Accéder à un vaste réseau d’entreprises**

Grâce à un cabinet de recrutement, un candidat a accès à un vaste réseau d’entreprise. Startup, [PME](https://www.economie.gouv.fr/cedef/definition-petites-et-moyennes-entreprises), grand groupe… Les candidats accèdent à des offres d’emploi variées.

L’autre avantage, c’est qu’un cabinet de recrutement peut aussi proposer des exclusivités. En effet, la majorité des cabinets de recrutement travaillent en collaboration avec leurs entreprises clientes. Cela leur permet de proposer des offres d’emplois qui ne sont pas sur le marché.

**4. Se faire accompagner et coacher par un cabinet de recrutement**

Lorsqu’un candidat intègre un cabinet de recrutement, il a droit à un accompagnement complet. Coaching personnel, préparation aux entretiens d’embauche, discussions, réponse aux questions… Un avantage considérable par rapport à d’autres talents. Une façon de prendre confiance en soi, en son parcours professionnel, de savoir ce que l’on veut et comment l’atteindre.

**5. Obtenir les conseils d’un cabinet de recrutement**

Pendant tout le processus de recrutement d’un candidat, le cabinet de recrutement le conseille et le dirige. Informations sur le marché du travail actuel, sur son secteur de prédilection, conseils sur les évolutions professionnelles à envisager, le niveau de rémunération possible, les responsabilités futures…

**6. Ne pas s’occuper des négociations durant l’entretien**

Le cabinet de recrutement prend en charge les négociations avec l’entreprise : rémunération, avantages, date de début de contrat… Des étapes parfois délicates à gérer pour un candidat non expérimenté, qui n’a pas confiance en soi, timide et/ou qui n’est pas informé sur le marché de l’emploi.